

CAMBODGEENJEU

Le respect des droits de la personne au Cambodge demeure un sujet de préoccupation; la coalition gouvernementale, de plus en plus intransigeante, tentant de conserver le pouvoir et l'autorité.

CONTEXTE

Pendant près de quatre ans, à la fin des années 70, le Cambodge a subi un régime qui a commis les violations des droits de la personne les plus systématiques, brutales et flagrantes depuis la Seconde guerre mondiale. Entre 1975 et 1979, 1 à 2 millions de Cambodgiens (sur un total estimé alors à 7 millions) auraient perdu la vie sous la dictature génocide des Khmers rouges. Le souvenir de cette période traumatisante continue d'imprégner tous les aspects de la société cambodgienne. Cette période a été précédée et suivie respectivement de cinq et de plus de dix ans de guerre civile continue. Au cours des années 1980, les structures étatiques, étant très rudimentaires, ne protégeaient qu'au minimum les droits de la personne.

Vu l'histoire récente tragique du pays, en 1992, l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC) a créé une unité du Centre pour les droits l'homme pour faciliter la promotion et la protection de ces droits fondamentaux dans le pays. Le Centre de l'ONU pour les droits de l'homme a un bureau au Cambodge et un programme permanent d'assistance technique.

Depuis la fin de l'intervention de l'APRONUC, en septembre 1993, le Cambodge a connu une érosion graduelle, d'une part, des structures démocratiques établies sous les auspices de l'Autorité et, d'autre part, de l'efficacité des organisations vouées à la défense des droits humains dans le pays. L'amnistie, en août 1996, du leader notoire des Khmers rouges, Yen Sary, justifiée par le gouvernement par des raisons politiques et militaires impérieuses, révèle bien la faible détermination des pouvoirs à respecter leurs obligations en matière de droits de la personne. Des rapports font encore état de violations des droits de la personne par les Forces armées du Royaume du Cambodge, notamment d'exécutions extrajudiciaires et de traitements inhumains infligés à des prisonniers dans certaines parties du pays. Des Cambodgiens occupant des postes d'autorité qui auraient commis des violations des droits de la personne sont rarement l'objet de poursuites, malgré les protestations répétées de la communauté internationale pour qu'il en soit autrement. Continuellement en lutte pour le pouvoir, les deux premiers ministres se montrent de moins en moins tolérants face aux dissidents, réduisant au silence ou soumettant à des manoeuvres d'intimidation des membres de l'opposition. Bien que la presse de langue anglaise et khmère demeure assez libre, des journalistes de langue khmère dont les articles critiquaient le gouvernement ont été assassinés.

Sur le plan positif, les pouvoirs cambodgiens ont établi une meilleure relation de travail avec l'actuel représentant spécial du Secrétaire-général; les efforts de sensibilisation aux droits humains se poursuivent; et de petits pas ont été accomplis vers l'instauration d'un système juridique effectif. La planification d'élections démocratiques nationales pour 1998